

**La Direction Générale de la  
Coopération Internationale**



**Bourses coparrainées UNESCO/Pologne 2005**

La Direction Générale de la Coopération Internationale auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que, dans le cadre du programme de bourses coparrainées UNESCO, le gouvernement polonais offre deux (2) bourses au profit des Etats membres d'Afrique pour des recherches post-universitaires d'une durée de six mois en Archéologie africaine.

Les candidats doivent être : titulaire de licence (B.A) ou Maîtrise (M.A), apte à rédiger et écrire en anglais, âgé de moins de 45 ans et être en bonne santé mentale et physique.

Les autorités polonaises offrent aux boursiers les frais de scolarité gratuits, une allocation mensuelle (de 380 \$ US approximativement) et une allocation d'installation du même montant versée à l'arrivée.

A la fin de la bourse un certificat attestant des travaux de recherches, sera délivré au boursier par l'institution d'accueil.

L'UNESCO offre également aux boursiers un billet aller-retour à destination de la Pologne et assure une couverture médicale.

Les dossiers de candidatures devront obligatoirement comprendre une demande de bourse UNESCO dûment complétée en double exemplaire avec deux photos (4x5cm), des copies certifiées conformes des diplômes en double exemplaire et un certificat de connaissances d'anglais (sur formulaire UNESCO) si la langue maternelle du candidat est différente.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant le **13 Juin 2005**.